

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 OCTOBRE 2024 A 20H30**

Lieu de la séance : Mairie – Salle du Conseil Municipal

- I. Approbation procès verbal du dernier Conseil Municipal
- II. Délibération travaux coordonnés « RD 980 Chemin de la Pierre Tranche 2 –
Dissimulation des réseaux secs » SMEG
- III. Délibération convention de passage avec Territoire Energie GARD – SMEG
- IV. Délibération fixation tarifs du repas du 11 Novembre
- V. Délibération convention d'occupation précaire du domaine public
- VI. Délibération subventions aux associations
- VII. Informations décisions du Maire
- VIII. Questions diverses

Fait à SAINT GENIES DE COMOLAS,
Le 18/10/2024

Le Maire,
Olivier JOUVE

